

POUR GAGNER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SOINS SUR TOUT LE TERRITOIRE NIVERNAIS!

Le gouvernement et le patronat continuent d'asphyxier l'hôpital public et les établissements du sanitaire, du médico-social, public comme privé. Le projet de loi sur le financement de la Sécurité Sociale 2022 est en cours de débat. Aujourd'hui, il est loin de répondre aux défis et enjeux que doit relever notre système de santé et de protection sociale.

Le fameux « Ségur » signé en grande pompe par certains syndicats de personnels et de médecins et qui sont toujours satisfaits des miettes qu'on leur donne s'avère être un échec cuisant (pour rappel, la base revendicative commune de toutes les organisations syndicales confondues était de 300 euros net pour tous). Épuisement, démotivation et fuite des soignants ne sont en rien réglés.

Aujourd'hui, alors que les besoins sont toujours là, notamment avec un bruit de fond de l'épidémie COVID-19 non négligeable, l'hôpital est à l'agonie avec, selon les régions entre 10 et 20 % des lits fermés par manque de personnel.

**Voilà le résultat des décisions politiques prises depuis des décennies et qui perdurent encore aujourd'hui.
Dans la Nièvre, l'état de notre capacité d'accueil et de prise en charge sont très PRÉOCCUPANTES:**

Au Centre Hospitalier de Clamecy :

Face au manque de personnels médical urgentiste récurrent, des fermetures ponctuelles du service d'urgence ont lieu de façon partielle ou totale. L'ARS prévoit la transformation du service d'urgence H24/365 jours en une unité de soins non programmés ce qui sous entend la fermeture d'accueil de ce service durant la nuit.

Au Centre Hospitalier Pierre Loo :
5 lits de fermés provisoirement faute de personnels en unité de soins prolongés. 50 % des postes de médecins psychiatres sont non pourvus. Une perte de 15 lits d'hospitalisation de courte durée pour l'hôpital public au bénéfice du secteur privé.

Au Centre Hospitalier de Cosne sur Loire :

Après une belle mise en scène du 1^{er} ministre sur les moyens supplémentaires alloués à la construction d'un nouvel hôpital, la douche est froide : diminution de près de la moitié de l'enveloppe budgétaire allouée à l'établissement, pas de bloc opératoire, pas de maternité, réduction du nombre de lits de médecine. Face au manque de personnels, seulement 5 lits sont ouverts sur 25 en soins de suite et réadaptation, 10 lits de médecine fermés faute de médecin, fermeture ponctuelle des urgences faute de médecins.



Au Centre de Long Séjour à Saint Pierre le Moutier :

Privatisation de l'établissement prévue fin 2021, diminution des effectifs passant de 120 salariés en début d'année à 80 salariés aujourd'hui, fermeture de l'unité des troubles du comportement, restructuration de la capacité d'accueil de l'établissement passant de 110 places à 84.

Au Centre Hospitalier Henri Dunant :

L'unité alzheimer est réduite de 10 places faute de personnels, les soins de suite et de réadaptation sont ouverts de moitié faute de personnel médical et paramédical en nombre suffisant, le service de médecine risque de fermer en février faute de médecins.

Au Centre Hospitalier de Château Chinon :

Par le manque de médecins et de personnel paramédical, sont fermés : 20 lits de soins de suite et de réadaptation, 15 lits de soins de longue durée, 16 lits de médecine.

Au Centre Hospitalier de Decize :

Fermeture ponctuelle par manque de personnels des services des urgences, de l'imagerie.

Restructuration de la blanchisserie.

Au Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers :

Départ important des sages-femmes par manque de reconnaissance professionnelle et de conditions de travail dégradées, fermeture ponctuelle de l'IRM par manque de moyens humains.



L'État, le patronat et les directions d'établissements sont les seuls responsables de cette situation. Les privatisations d'établissements, les fermetures de services et de lits s'accélèrent, alors qu'il faut au contraire ouvrir des structures pour répondre aux besoins de la population et la préserver.

IL Y A URGENCE À RÉPONDRE AUX REVENDICATIONS :

- ▶ L'augmentation de nos salaires et l'extension au minimum des 183 € aux salariés exclus.
- ▶ La formation et l'embauche massive de professionnels.
- ▶ L'arrêt des privatisations / restructurations incessantes et des délocalisations/ suppressions de services et de lits.
- ▶ L'amélioration de nos conditions de travail.
- ▶ Aucune sanction, suspension ou licenciement avec l'obligation vaccinale.
- ▶ Un financement de nos établissements, de la sécurité sociale et de la protection sociale à la hauteur des besoins.



Toutes et tous ensemble le 7 décembre 2021, par la grève et manifestation venons exprimer notre colère face à la casse programmée de notre système de protection sociale, garant d'un même accès aux soins quelque soit l'endroit où l'on habite dans le territoire.

DÉPART 15h00 BOURSE DU TRAVAIL À NEVERS
C'est dans la rue que ça se passe !!!